

Profession coiffeur



CHIFFRES CLÉS **2023**

La coiffure, DEUXIÈME SECTEUR DE L'ARTISANAT

L'UNEC, UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA PROFESSION	> 03
LES PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION	> 04
LE PANEL CONSO UNEC-HAIRNET	> 08
NOMBRE ET RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS	> 10
CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES	> 16
DEFAILLANCES ET FERMETURES	> 17
LES ACTIFS DU SECTEUR	> 18
FORMATION : APPRENTISSAGE ET VOIE SCOLAIRE	> 24
LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION	> 28
SITUATION DES ÉLÈVES APRÈS SORTIE DE CFA	> 35

L'UNION NATIONALE DES ENTREPRISES DE COIFFURE

L'Union nationale des entreprises de coiffure est une organisation professionnelle créée en 1896 qui aujourd'hui représente plus de 6000 adhérents à travers 90 unions départementales regroupées en 13 régions.

Implantée dans le paysage français depuis plus de 125 ans, l'Union nationale des entreprises de coiffure a été reconnue comme représentative lors de la dernière mesure de la représentativité de 2019 avec 83% des entreprises de coiffure adhérentes à un syndicat. À ce titre, l'Union nationale des entreprises de coiffure intervient

activement dans la négociation de la convention collective nationale de la coiffure et des professions connexes ainsi que dans le champ de la formation professionnelle initiale et continue.

L'Union nationale des entreprises de coiffure assure également :

- Un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des milieux professionnels, des médias et de l'opinion publique pour valoriser et rendre plus attractif ce secteur,
- Une mission de réflexion, d'analyse, d'étude et d'élaboration de propositions au service de la profession et de son développement,
- Une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès de son réseau et des entreprises adhérentes à son organisation.

Comme chaque année, l'UNEC présente les indicateurs économiques du secteur (nombre de créations d'entreprises de coiffure, nombre d'établissements de coiffure, nombre d'actifs dans le secteur...) ainsi que les habitudes de consommation des clients.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION

109 300

ÉTABLISSEMENTS
RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE

SOURCE INSEE/SIRENE 01/01/2024

179 350

ACTIFS DONT
106 554 SALARIÉS EN 2023
(AVEC ALTERNANTS)

SOURCE URSSAF 2023

23 200

APPRENTIS
ET 500 CONTRATS DE
PROFESSIONNALISATION

SOURCES DEPP/SIFA 2022/2023 - OPCO EP 2022

LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION

69%

DES ÉTABLISSEMENTS
EXERCENT LEUR ACTIVITÉ
EN SALON

Source INSEE/SIRENE 01/01/2024
- hors statut inconnu

43%

DES ÉTABLISSEMENTS
SONT EMPLOYEURS

SOURCE INSEE/SIDE 31/12/2021

LE SECTEUR
RÉALISE

5,9 MD€

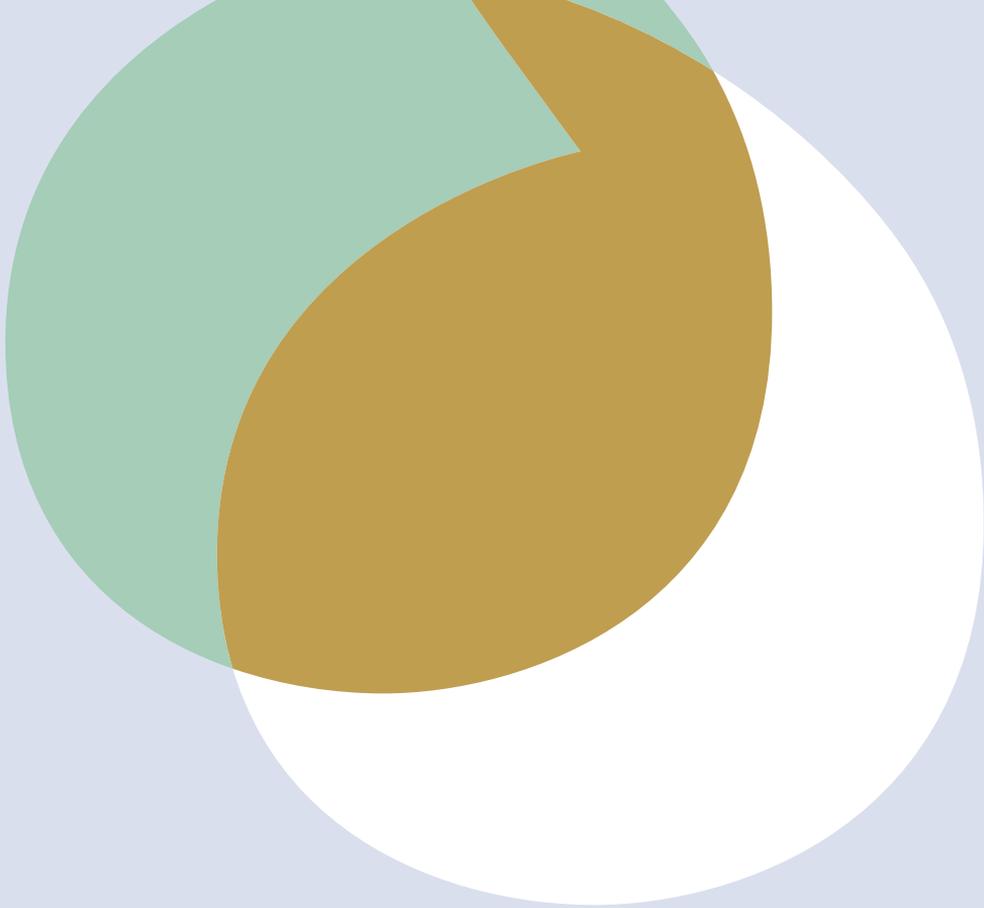
DE CHIFFRES D'AFFAIRES* SOIT UN
CA MOYEN PAR SALON DE L'ORDRE DE

73,2 K€*

PAR ENTREPRISE

*(Source INSEE/ESANE 2021)





LE PANEL CONSO
UNEC-HAIRNET

PERFORMANCES COMMERCIALES DES SALONS EN 2022 - PANEL UNEC-HAIRNET

En 2023, le chiffre d'affaires du secteur de la coiffure est en diminution de 5% après une année 2022 marquée par une croissance de 10%. Pour rappel l'année 2021 avait connu une croissance exceptionnelle de 31%. Cette diminution de de l'activité en 2023 s'explique par une baisse de la fréquentation dans les salons, aussi bien par les hommes que par les femmes. La fiche moyenne femme en légère baisse en 2023 (-1%) est également une raison de la baisse du chiffre d'affaires du secteur. L'année 2023 a été marquée par une inflation importante qui a provoqué une baisse du pouvoir d'achat et a poussé les consommateurs à revoir certaines habitudes de consommation ainsi plus de clients assument leurs cheveux blancs, acceptent leur texture naturelle et réduisent les traitements chimiques.

Le CA total 2023 est stable par rapport à 2022 (+0.3%). Pour rappel le chiffre d'affaires total était en forte augmentation en 2022 (+ 4,1%).

Le secteur femme enregistre un CA total semblable à celui de 2022 avec une diminution de 0,1% par rapport à l'année précédente.

Le secteur homme voit son CA total augmenté de 1,30% entre les deux périodes, permettant au secteur de la coiffure de maintenir son niveau de chiffre d'affaires. A noter que le CA hommes est en hausse pour la deuxième année consécutive (+13,77% entre 2021 et 2022).

La fiche moyenne femme (52,6 €) est quasiment stable par rapport à 2022 (-1%)

La fiche moyenne homme (27,8 €) augmente de 4,43% par rapport à 2022. La fiche moyenne homme dynamise le secteur de la coiffure et permet au chiffre d'affaires de rester stable par rapport à 2022.

Le secteur femme représente 75% du CA global et le secteur homme 25%. Le secteur homme représente une part du chiffre d'affaires globale en légère augmentation par rapport à l'année 2022 (+1% sur un an).

Pour le secteur femme, on observe que le CA total TTC par personne et par jour (prestations + ventes) est de 194,3 €, un chiffre stable par rapport à l'année précédente (-0,1%).

Le CA prestations qui s'établit à 180,6€ par personne et par jour est stable (+0,4%) en 2023 par rapport à la même période de l'année précédente tandis que le CA vente est lui en fort recul (-6,3 %) avec une moyenne de 13,7 € par personne active et par jour en 2023.

Le nombre de visites des femmes chez leur coiffeur en 2023 a diminué de 3,1% par rapport à 2022.

Parmi les services utilisés lors des visites des femmes chez le coiffeur la coupe est le service le plus demandé. 8 visites sur 10 sont motivées par cette prestation. Une visite sur deux effectuée chez le coiffeur par les femmes correspond aux techniques. Ce chiffre est en recul de 4,1% par rapport à 2022 : dans le détail on retrouve une diminution de l'utilisation des services de coloration (-5,1%), des décolorations (-9,3%), et des formes (-13,5%). Le service des soins (-6,2%) est également en baisse en 2023. Les tickets ventes sont en diminution en 2023 par rapport à l'année 2022 de 20% : cela s'explique car les tickets ventes correspondaient au forfait sanitaire appliqués par les coiffeurs lors de la crise du Covid-19 afin d'assurer la sécurité des clients (gel hydroalcoolique, produits désinfectants...) et qui ont disparu depuis.

Pour le secteur hommes, on observe que le CA total TTC (prestations+ ventes) est de 64,6 €, ce chiffre est en augmentation de 1,3% en 2023 par rapport à 2022

La répartition du CA total TTC se divise comme suit :

- Le CA prestations est en augmentation de 1,8% en 2023 par rapport à 2022 et s'établit à 61,4 € par personne active et par jour, tandis que le CA vente est en recul de 7,2% correspondant à une moyenne de 3,2 € par jour et par personne active. Le nombre de visites des hommes dans un salon de coiffure est en légère diminution (-1,4%) entre les deux périodes de référence. Chaque personne active dans un salon coiffe en moyenne 2,32 hommes par jour.
- Les coupes représentent le service le plus demandé par les hommes lorsqu'ils se rendent chez leur coiffure (86%). Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente.
- Les clients hommes se rendent pour 14% d'entre eux chez leur coiffeur pour leur barbe, ce pourcentage est stable par rapport à la même période de l'année précédente. Enfin les hommes se rendent peu chez leur coiffeur pour d'autres services puisque seulement 3% d'entre eux visitent leur coiffeur pour de la technique, 2% pour des soins et 1% pour de la coloration.

MOYENNES DES FICHES

27,8€
FICHE HOMME MOYENNE

2,32
VISITES HOMMES / PA / JOUR



52,6€
FICHE FEMME MOYENNE

3,70
VISITES FEMMES / PA / JOUR

NOMBRE DE VISITES / PA / JOUR : 6,13

CA REVENTE (PRODUITS ET ACCESSOIRES)



Nombre de visites client(e)s en moyenne / an : 3,26

80% des client(e)s ont réalisé une coupe

50% des clientes ont réalisé une technique

14,1% des clients ont réalisé une taille de barbe / moustache







LES ÉTABLISSEMENTS

LES ÉTABLISSEMENTS

NOMBRE ET RÉPARTITION

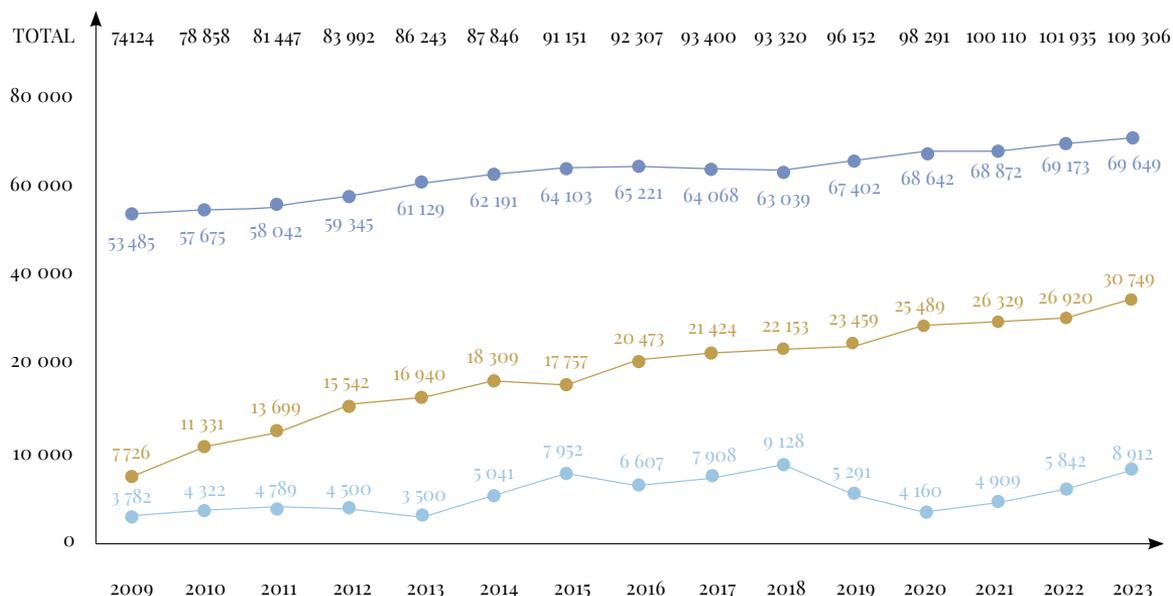
DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE SALON/HORS SALON (FIG.1 ET 2)

(AU 31/12 DE CHAQUE ANNÉE)

Fin 2023, le secteur compte **109 306 établissements** (source fichier Sirene Stock) soit une hausse de 7% par rapport à 2022. Parmi les salons (représentant 69 649 points de vente), les deux-tiers sont employeurs.

Le secteur de la coiffure à domicile (30 749 activités) s'est considérablement développé depuis le début des années 2000. Le nombre d'activité a été multiplié par 2 entre 2000 et 2007 puis à nouveau par 4 entre 2009 et 2022. Les activités de coiffure à domicile représentent 31% du secteur en nombre d'activité (hors statut inconnu).

NOMBRE ET RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE - FIGURE 1



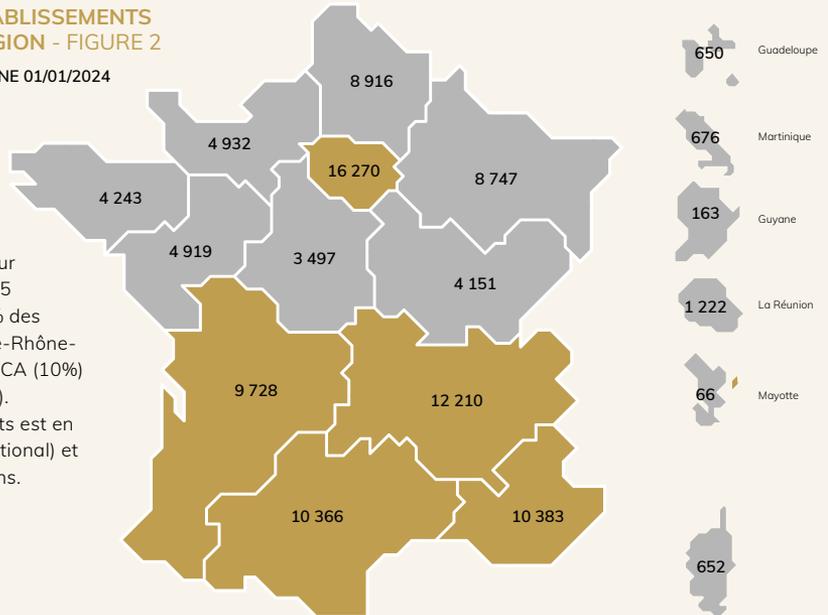
SALON
A DOMICILE
STATUT INCONNU

LES ÉTABLISSEMENTS

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE PAR RÉGION - FIGURE 2

SOURCE INSEE / FICHER SIRENE 01/01/2024

3 établissements du secteur sur 5 se trouvent dans les 5 grandes régions : IDF (16% des établissements), Auvergne-Rhône-Alpes (12%), Occitanie, PACA (10%) et Nouvelle-Aquitaine (9%). Le nombre d'établissements est en hausse (+7% au niveau national) et dans l'ensemble des régions.

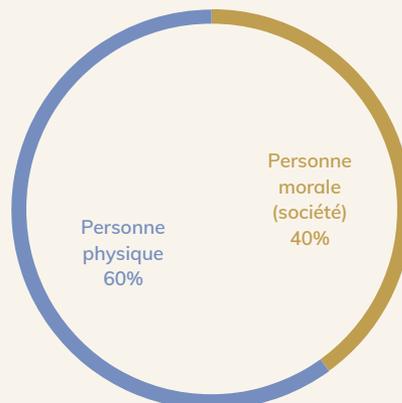


RÉGION AVEC LE PLUS D'ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE
AUTRES RÉGIONS

STATUT JURIDIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE - FIGURE 3

SOURCE INSEE/SIDE, Dénombrement des établissements au 31/12/2021

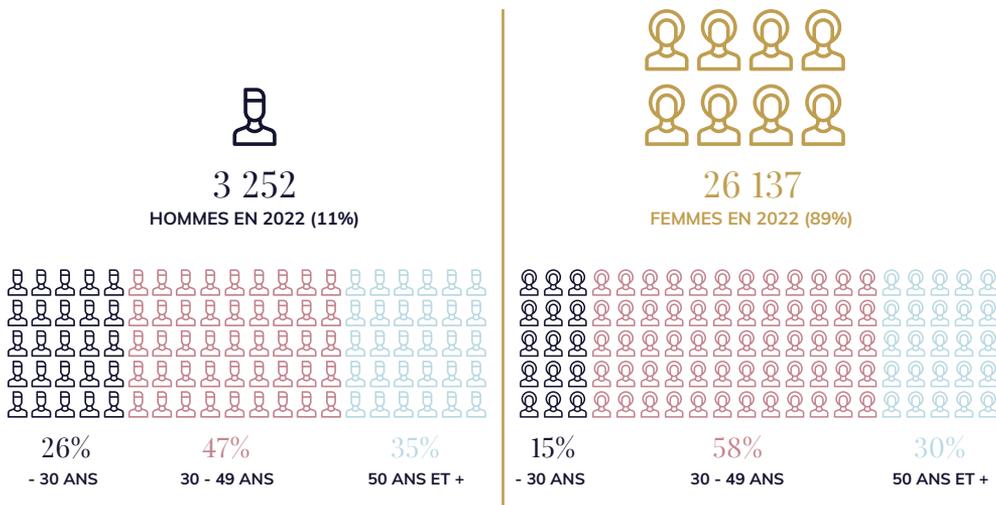
Les établissements de coiffure ont majoritairement (60%) un statut d'entreprise individuelle (personne physique).



LES ÉTABLISSEMENTS

ZOOM SUR LE RÉGIME DE LA MICRO-ENTREPRISE DANS LE SECTEUR

Au 31/12/2022, le fichier compte **29 389 Micro-Entrepreneurs (ME)**, soit 26,9% des établissements du secteur et 41,9% des TNS (Travailleurs Non Salariés). En 2022, le nombre de ME progresse de 4,8% (+1 333), alors que le nombre d'entrepreneurs individuels non ME chute de 1,6% (-651) par rapport à 2021. La coiffure est un des secteurs dont la part des micro-entrepreneurs économiquement actifs est la plus importante. En 2022, 89% des micro-entrepreneurs sont des femmes. La tranche d'âge des 30-49 ans est la plus nombreuse, ils représentent 55% de l'ensemble des micro-entrepreneurs.



3 143 MICRO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS SONT POLYS ACTIFS.
EN PARALLÈLE DE LEUR ACTIVITÉ, ILS SONT SALARIÉS.

REVENU MOYEN DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (DONT MICRO-ENTREPRENEURS) EN 2021 - FIGURE 4



LES ÉTABLISSEMENTS

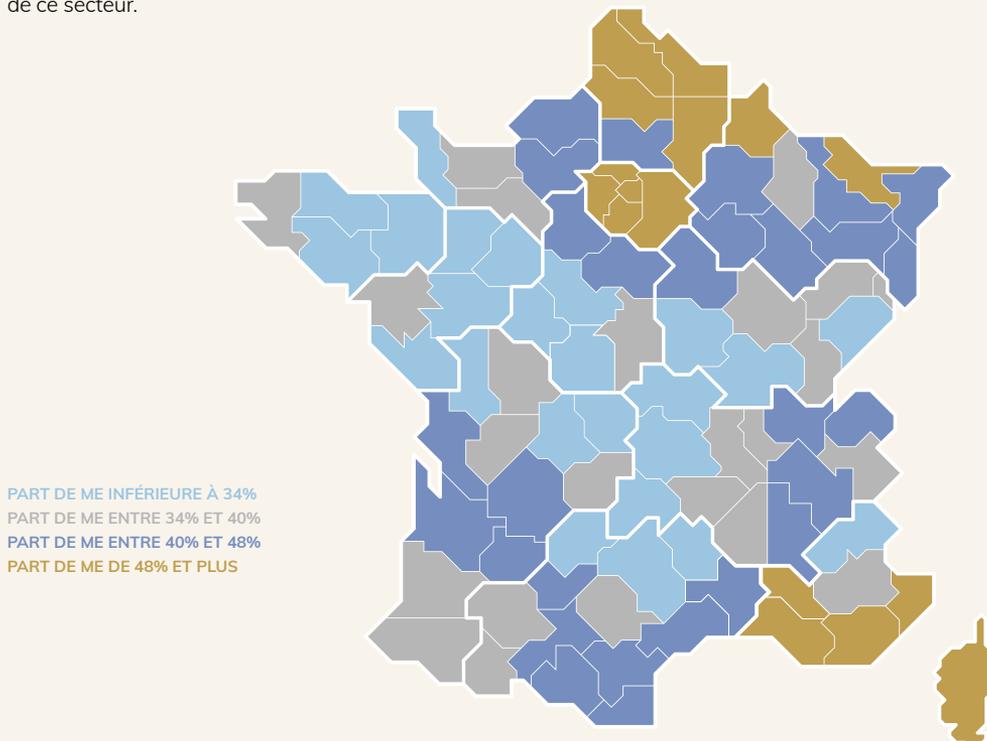
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MICRO-ENTREPRENEURS - FIGURE 5

SOURCE : ACOSS/URSSAF, MICRO-ENTREPRENEURS ACTIFS EN FIN D'ANNÉE.



PART DE MICRO-ENTREPRENEURS PAR DÉPARTEMENT FIN 2021 - FIGURE 6

Les départements dont la part de micro-entrepreneurs est la plus importante sont les départements franciliens, le Nord-Est, ainsi que le sud de la région PACA et la Corse. C'est en Seine-Saint-Denis que cette part est la plus importante, les micro-entrepreneurs représentent 64% des travailleurs indépendants de ce secteur.



LES ÉTABLISSEMENTS

DENSITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE

SOURCE INSEE / FICHER SIRENE 01/01/2023

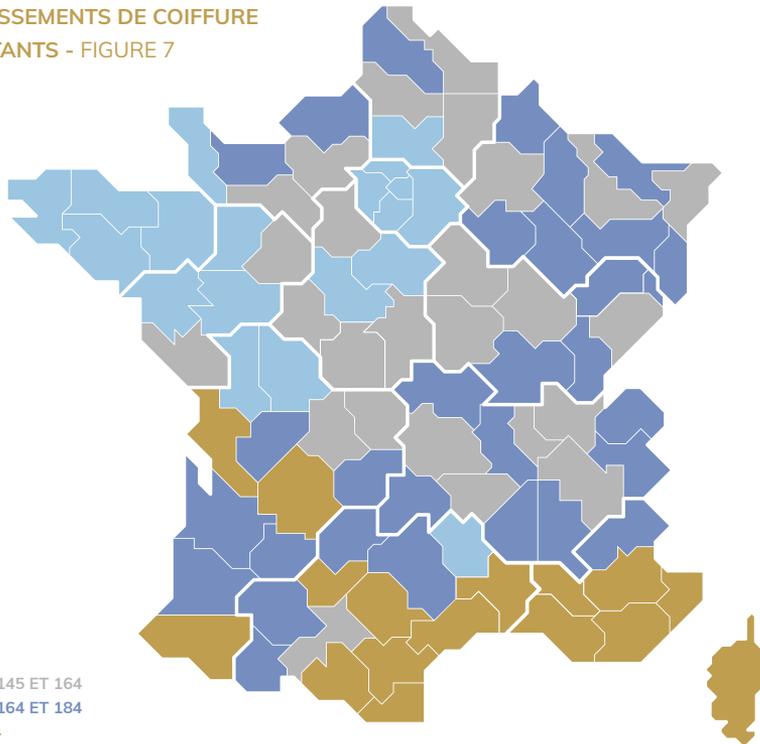
On compte en moyenne **163 établissements pour 100 000 habitants**. Cette densité est plus forte au sein des régions et départements du sud de la France avec en tête trois départements de la région PACA : les Alpes-Maritimes (254 établissements pour 100 000 habitants), le Var (243) et le Vaucluse (228).

La densité est également élevée à Paris (217), mais pas dans les autres départements franciliens : celle-ci est la plus basse dans les Hauts-de-Seine (109) ; elle atteint 117 en Val-de-Marne, 123 dans les Yvelines, 125 en Seine-Saint-Denis et 135 dans le Val-d'Oise.

Rapportée aux seuls établissements de coiffure en salon, la densité moyenne est de **104 salons pour 100 000 habitants**. En tête on retrouve Paris (167) et les Alpes –Maritimes (151).

DENSITÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE COIFFURE
POUR 100 000 HABITANTS - FIGURE 7

DENSITÉ INFÉRIEURE À 145
DENSITÉ COMPRISE ENTRE 145 ET 164
DENSITÉ COMPRISE ENTRE 164 ET 184
DENSITÉ SUPÉRIEURE À 184



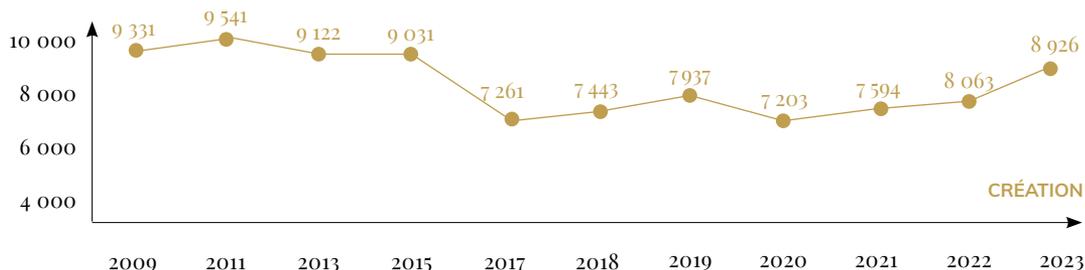
LES CRÉATIONS ET REPRISES D'ENTREPRISES

EN 2023, ON DÉNOMBRE

8 930 NOUVELLES IMMATRICULATIONS - FIGURE 8

Après l'envol du nombre des immatriculations depuis 2009 (dû à l'arrivée du régime de l'auto-entrepreneuriat), le secteur a maintenu un niveau d'immatriculations élevé supérieur à 9 000 jusqu'en 2015. La baisse des immatriculations est amorcée depuis 2016, mais leur nombre est reparti à la hausse en 2018 et en 2019.

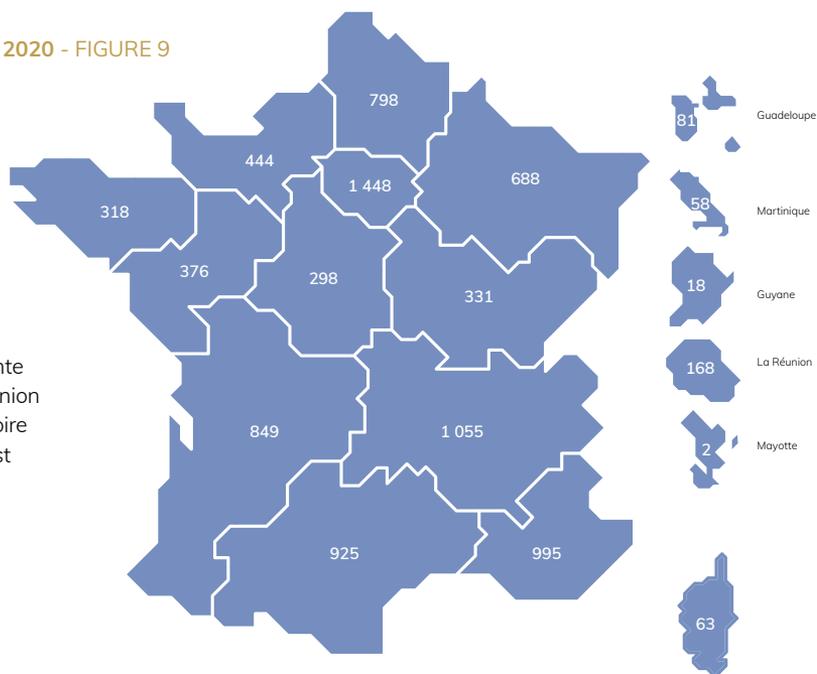
Les immatriculations sont en baisse en 2020, certainement un impact de la crise sanitaire car elles sont de nouveau en hausse depuis 2021 (+11% entre 2022 et 2023). S'agissant du taux de création (nombre de nouvelles immatriculations par rapport au nombre total d'établissements), il est de 8,2% et est stable par rapport à l'année précédente.



RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS EN 2020 - FIGURE 9

SOURCE INSEE /
FICHER SIRENE 01/01/2023

En 2024, la majorité des régions connaissent une hausse du nombre d'immatriculations par rapport à l'année précédente (Normandie +31%, La Réunion +28%) et les Pays de la Loire (+20%). La région PACA est stable, après avoir connu une forte hausse l'année précédente.



LES DÉFAILLANCES

ÉVOLUTION DES DÉFAILLANCES – FIGURE 10

Source : Altares

Remarque : les défaillances d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit la liquidation judiciaire (procédures collectives)

En 2023, on comptabilise 1 136 défaillances d'entreprises. Après une baisse en 2020 et 2021, certainement en raison de la crise sanitaire et des mesures de soutien aux entreprises qui ont été mises en place, le nombre de défaillances repart à la hausse en 2022, avant de dépasser en 2023, le niveau de 2019. Les entreprises de 1 à 2 salariés sont davantage visées par une procédure de redressement (47% de ces défaillances d'entreprises). Pour mémoire, en 2019, 4 entreprises défaillantes sur 5 avaient moins de 2 salariés avec un taux de défaillance de 1%. En 2022, le taux de défaillance est de 1,3%.

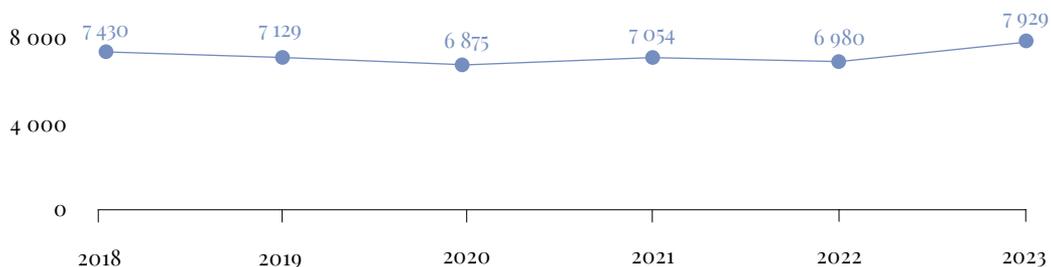


LES FERMETURES D'ÉTABLISSEMENTS

ÉVOLUTION DES FERMETURES D'ÉTABLISSEMENTS – FIGURE 11

Source : INSEE / FICHER SIRENE 01/09/2024

En 2023, on comptabilise 7 929 fermetures d'établissements. Ce nombre augmente de 4% par rapport à l'année précédente. 41% des établissements fermés en 2023 ont entre 1 et 5 années d'ancienneté, 1/3 ont été créés il y a 10 ans ou plus. Le taux de fermeture est de 7,3% en 2023. Il était de 6,8% en 2022, de 7,0% en 2019 et de 7,6% en 2018.



VENTES ET CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

EN 2023, ON DÉNOMBRE 1 105 REPRISES
DE FONDS DE SALON DE COIFFURE POUR
UN MONTANT MOYEN DE 70 522 € - FIGURE 12

Source : Altares

En moyenne sur ces sept dernières années, 1 135 cessions d'entreprises sont dénombrées avec un prix moyen de 67 609 €. Après une baisse en 2020, qui peut être liée à la crise sanitaire, le nombre de reprises augmente de nouveau en 2021 et 2022 (+18% par rapport à l'année précédente) et dépasse le niveau de 2019. En 2023, nous constatons un recul du nombre de reprises de fonds de salon (-14%) par rapport à 2022.





The image features a light blue background with several overlapping circles in white, green, and brown. The circles are arranged in a way that they appear to be part of a larger, abstract composition. The text "LES ACTIFS DU SECTEUR" is centered in the lower half of the image.

LES ACTIFS DU SECTEUR

LES ACTIFS DU SECTEUR

TYPOLOGIE ET RÉPARTITION DES ACTIFS

La mutation de l'emploi se poursuit dans le secteur : le nombre d'actifs (figure 13) est de nouveau en hausse en 2021 et se stabilise en 2022, 179 346 comptabilisés (apprentis et alternants inclus). Depuis 2013, le secteur connaît une baisse de 4,6% de ses actifs, et connaît une baisse de 2% par rapport à l'année précédente.

Les effectifs d'apprentis sont comptabilisés au sein des effectifs salariés par l'URSSAF.

En 2023, le nombre d'emplois salariés (dont apprentis) est en baisse par rapport à l'année précédente (I.6.2) ; le secteur perd 1 100 travailleurs non-salariés non micro-entrepreneurs (ME) (I.6.3), alors que l'on constate à nouveau une progression de 1 250 ME. Le transfert du salariat vers le micro-entrepreneuriat se poursuit et le statut de micro-entreprise progresse au détriment de l'entreprise individuelle classique (I.6.4).

ZOOM SUR LES EFFECTIFS SALARIÉS DONT ALTERNANTS DU SECTEUR

(FIGURES 14 À 15)

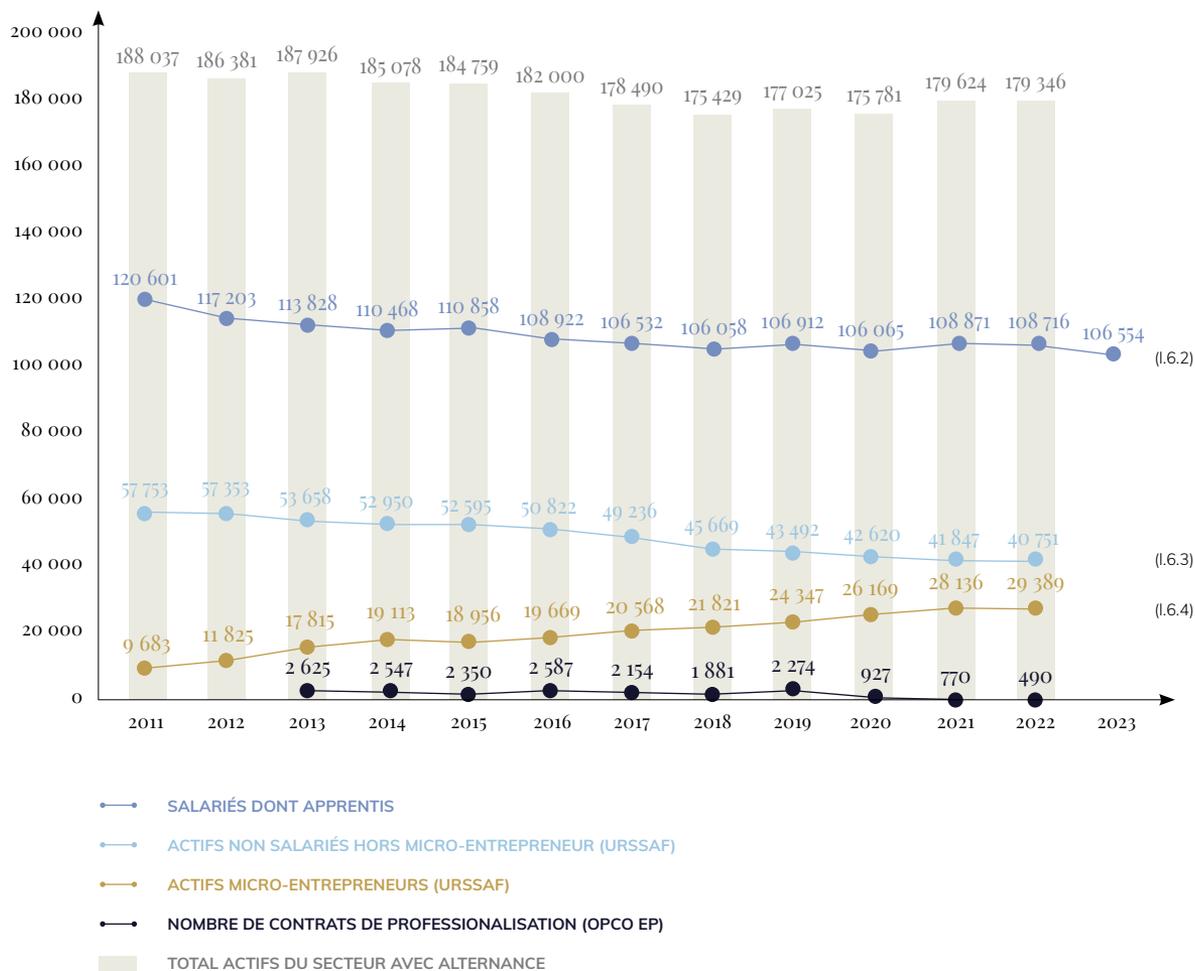
L'effectif salarié prend dorénavant en compte les effectifs d'apprentis. L'effectif annuel en 2023 est de 106 554 salariés et apprentis (figure 14), un nombre en baisse ces dernières années mais qui retrouve son niveau de 2017. Sur la dernière décennie (2013-2023), le secteur a perdu 7 270 salariés représentant une baisse de 6,4%.

Le nombre d'établissements employeurs (figure 15) est de 37 950 en 2023. Ce nombre est en baisse de -770 par rapport à 2022, il est en chute de 2 530 unités sur la période 2013-2023, avec un effectif moyen par établissement de 2,81 sur la période. Le poids de l'alternance dans l'emploi est conséquent, il représente 22% des salariés.

LES ACTIFS DU SECTEUR

FIGURE 13

SOURCES : ACOSS/URSSAF, actifs en fin d'année. OPCO EP, contrats de professionnalisation.



Attention, les apprentis sont maintenant inclus dans le dénombrement des effectifs salariés par l'URSSAF.

* Les données 2023 des actifs non-salariés ne sont pas disponibles à la date de la publication de cette brochure.

LES ACTIFS DU SECTEUR

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS - FIGURE 14

(DONT APPRENTIS)

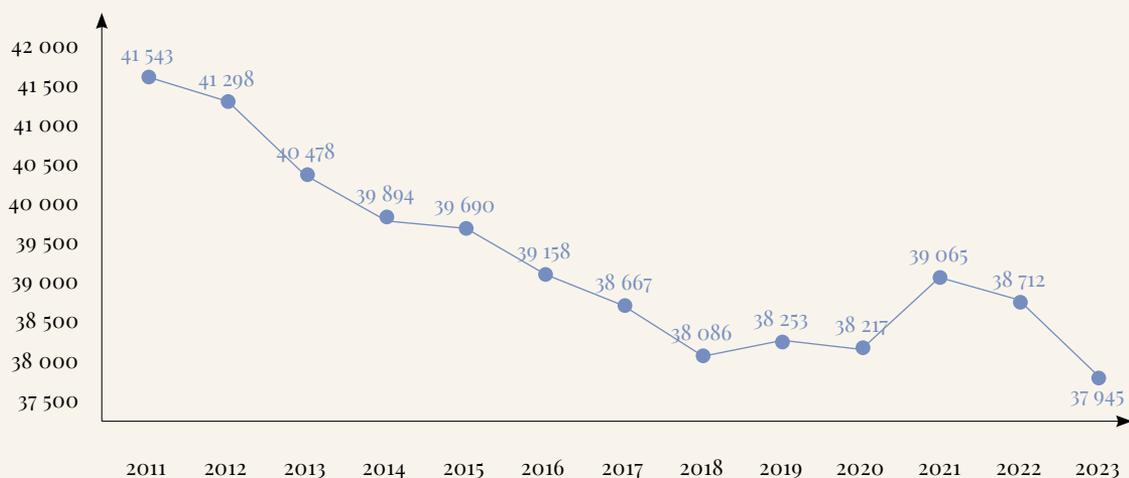
SOURCE : ACOSS/URSSAF, EMPLOIS SALARIÉS DONT APPRENTIS, EN FIN D'ANNÉE.



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS - FIGURE 15

(DONT APPRENTIS)

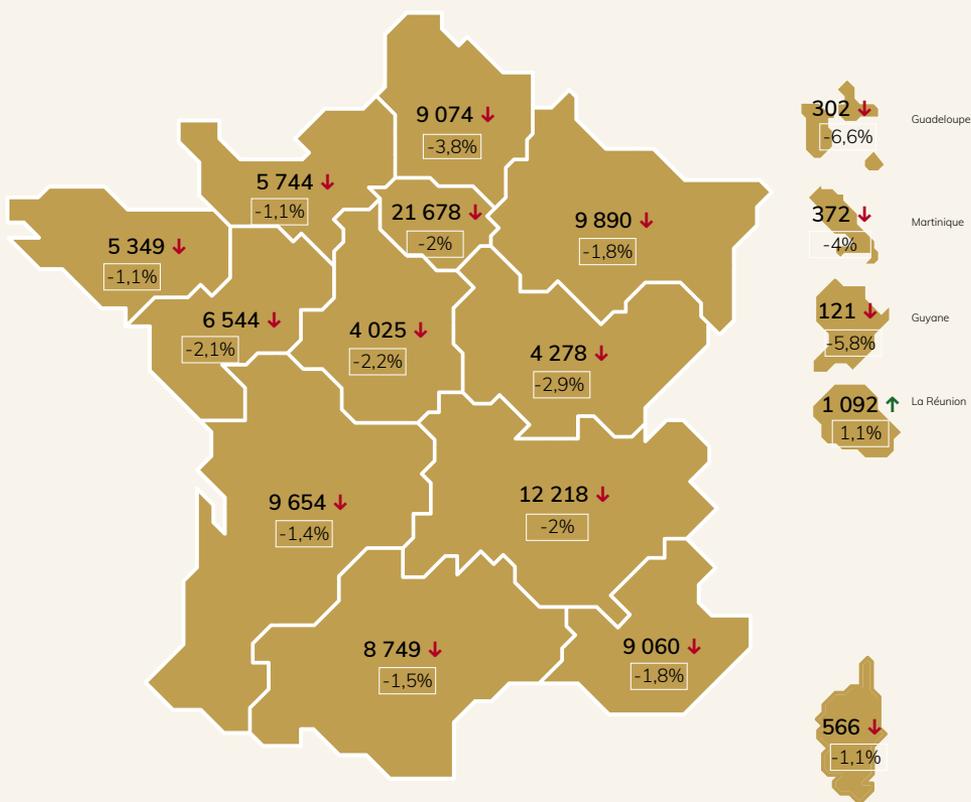
SOURCE : ACOSS/URSSAF



LES ACTIFS DU SECTEUR

RÉPARTITION DES SALARIÉS* PAR RÉGION EN 2022 - FIGURE 16

DONT APPRENTIS
SOURCE : ACOSS/URSSAF



NB : figure pour chaque région l'évolution en pourcentage des effectifs salariés par rapport à 2022.

Les effectifs (dont apprentis) sont en baisse par rapport à 2022: -2%
Toutes les régions accusent une baisse (de 6,6% à -1,1%) à l'exception de La Réunion (+1,1%).

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

DEBUT 2024, ON COMPTABILISE 23 700 DEMANDEURS D'EMPLOI ET 4 860 OFFRES D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

SOURCE : PÔLE EMPLOI, DONNÉES BRUTES EN DÉBUT D'ANNÉE

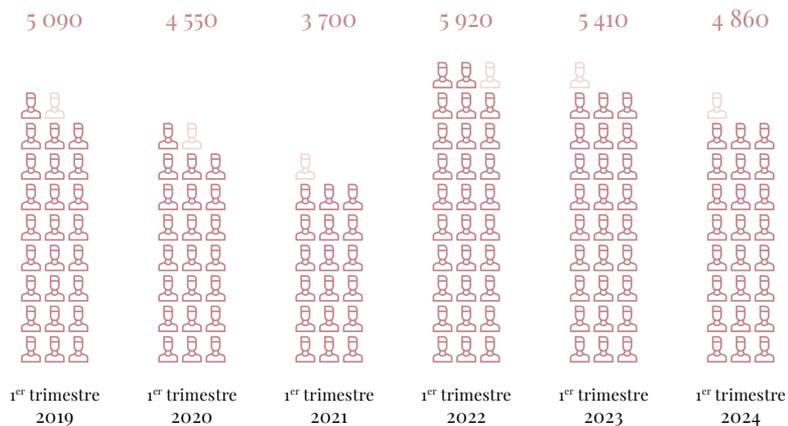
Le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse ces dernières années, il a baissé de 27% par rapport à 2015 et de -4% par rapport à l'année précédente.

Après une baisse en 2020 et 2021, les offres d'emploi ont fortement augmenté en 2022 avant de diminuer de 9% au premier trimestre 2023. Cette baisse se poursuit au 1^{er} trimestre 2024, de -10% par rapport à l'année précédente, se rapprochant du niveau d'avant crise sanitaire.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI - FIGURE 17



NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI - FIGURE 17





LA FORMATION

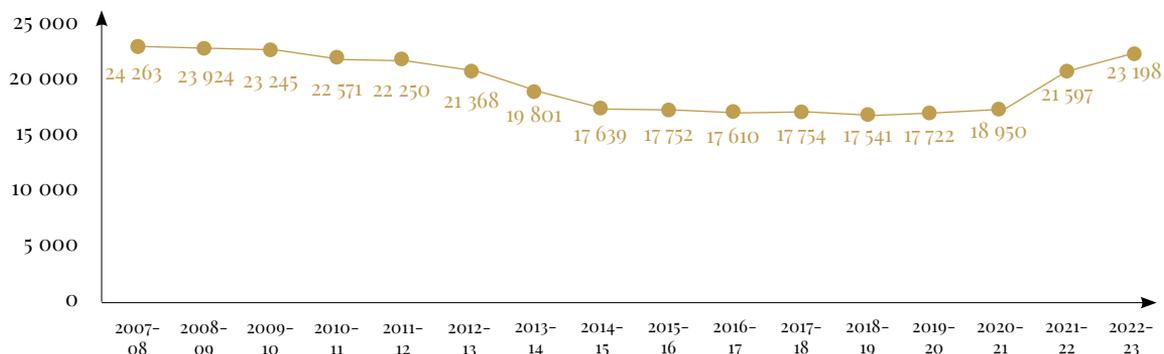
LA FORMATION

L'APPRENTISSAGE, VOIE ROYALE POUR LA PROFESSION

2^{ème} secteur de l'artisanat formant des apprentis en formation depuis 2007/08. Cette baisse amorcée à la rentrée scolaire 2007/08 s'est considérablement accélérée sur les rentrées scolaires de 2012 à 2014. Le nombre d'apprentis s'est stabilisé et augmente de nouveau en 2020-2021. Cette hausse se poursuit en 2021-2022 et 2022-2023 et retrouve son niveau de 2009-2010 (+8% par rapport à l'année précédente) – figure 19.

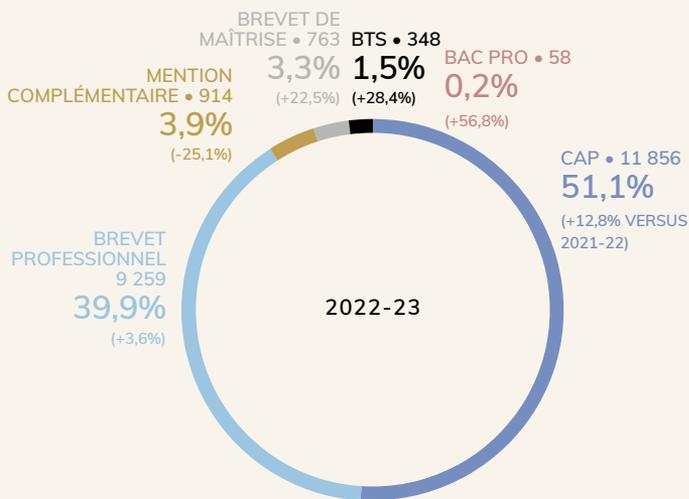
Si l'on additionne les **23 198 apprentis et les 490 contrats de professionnalisation**, ces 23 688 alternants représentent 22% de l'emploi salarié dans le secteur qui emploie au total 109 206 collaborateurs en 2022.

NOMBRE D'APPRENTIS FORMÉS - FIGURE 19



ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR CURSUS (ANNÉE SCOLAIRE 2022/23) FIGURE 20

Toutes les formations enregistrent une hausse de leur effectif, à l'exception de la Mention complémentaire (-25,1%). La formation au CAP augmente de 12,8%, le BP de 3,6% et le BM de +22,5% par rapport à la précédente rentrée scolaire. Les effectifs d'étudiants en BTS continue d'augmenter depuis sa création en 2016. Le diplôme Bac Pro Métiers de la coiffure est à sa 3^{ème} année de création, et se prépare presque exclusivement par la voie professionnelle scolaire (58 apprentis seulement sont inscrits en apprentissage).



LA FORMATION

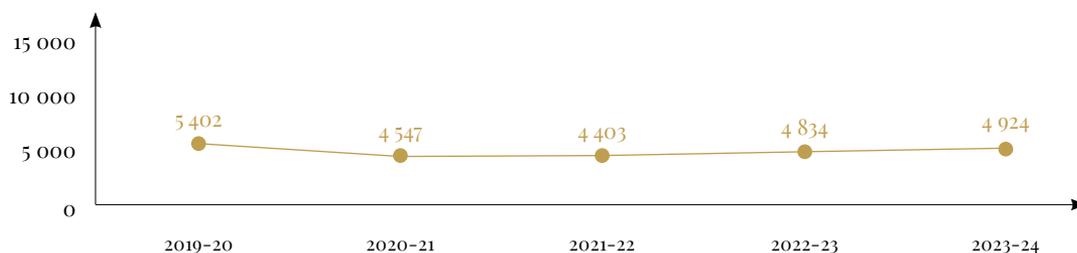
LA FORMATION PAR LA VOIE SCOLAIRE : STABILITE DES EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2023

DEPP & Doc, Portail de la statistique sur l'éducation et la formation

Au niveau de la formation par la voie scolaire, la coiffure a perdu plus de 50% des effectifs en formation depuis plus de 10 ans. Elle a perdu 9% de ses effectifs ces dernières années. Pour la première fois, un regain d'inscription a eu lieu à la rentrée 2022-23, avec 10% d'effectifs supplémentaires. Cette année, les effectifs se stabilisent (figure 18).

Seul le Bac Pro Métiers de la coiffure voit son nombre d'élèves augmenter (+11% depuis l'année précédente). C'est un diplôme encore jeune qui prend de plus en plus d'importance : la première promotion de diplômé a eu lieu en 2022. 51% des élèves se préparant au métier de coiffeur préparent un CAP, 43% le Bac Pro Métiers de la coiffure.

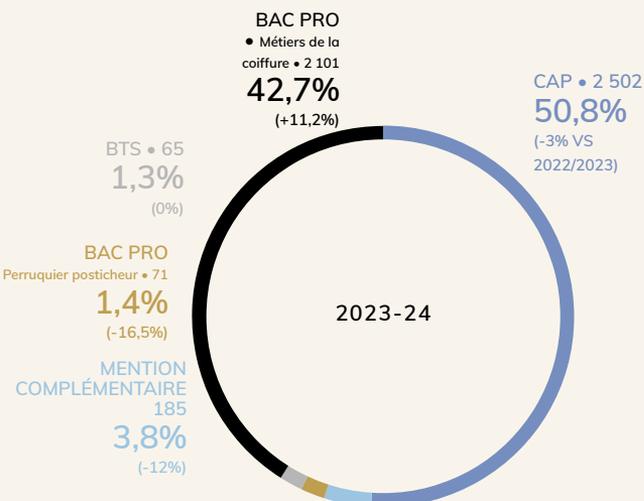
NOMBRE D'ÉTUDIANTS FORMÉS PAR VOIE SCOLAIRE - FIGURE 21



ZOOM SUR LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR CURSUS (ANNÉE SCOLAIRE 2023-24) - FIGURE 22

Les effectifs sont en baisse à l'exception du Bac Pro Métiers de la coiffure qui poursuit son développement (création du diplôme en 2020). Un nombre d'inscriptions qui ne cesse d'augmenter (+11%).

La part d'élèves inscrits en CAP diminue et celle du Bac Pro métiers de la coiffure est en hausse. Les élèves préparant le CAP sont toujours majoritaires (51%).



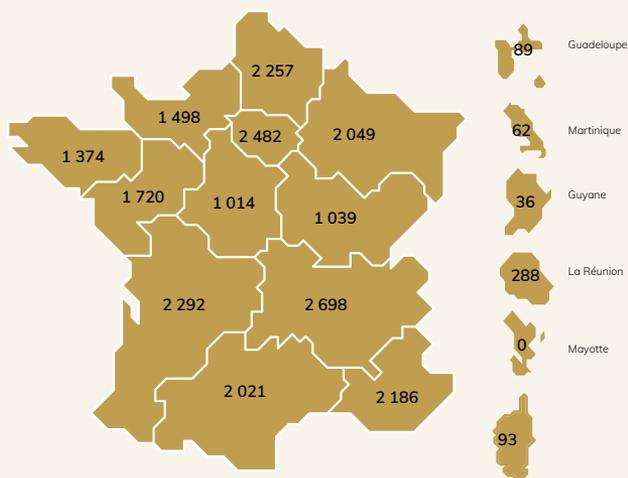
LA FORMATION

RÉPARTITION RÉGIONALE DES EFFECTIFS EN FORMATION

RÉPARTITION DES EFFECTIFS ÉTUDIANTS

RÉPARTITION DES APPRENTIS (23 200) PAR RÉGION - FIGURE 23

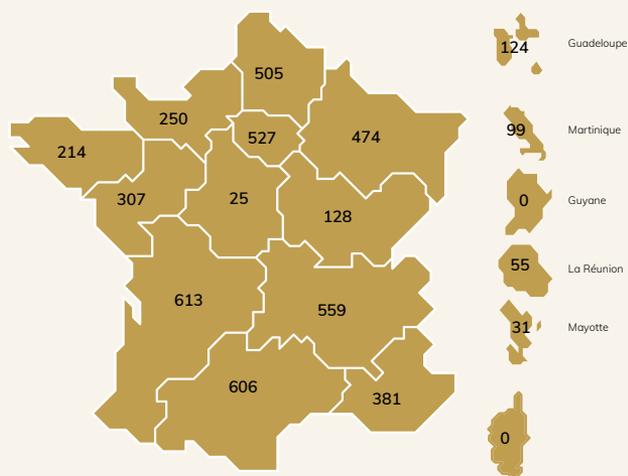
(RENTRÉE SCOLAIRE 2022/23)
DEPP, enquête SIFA



RÉPARTITION DES ÉLÈVES (4 920) PAR RÉGION - FIGURE 24

(RENTRÉE SCOLAIRE 2023/24)

DEPP & Doc, Portail de la statistique sur
l'éducation et la formation



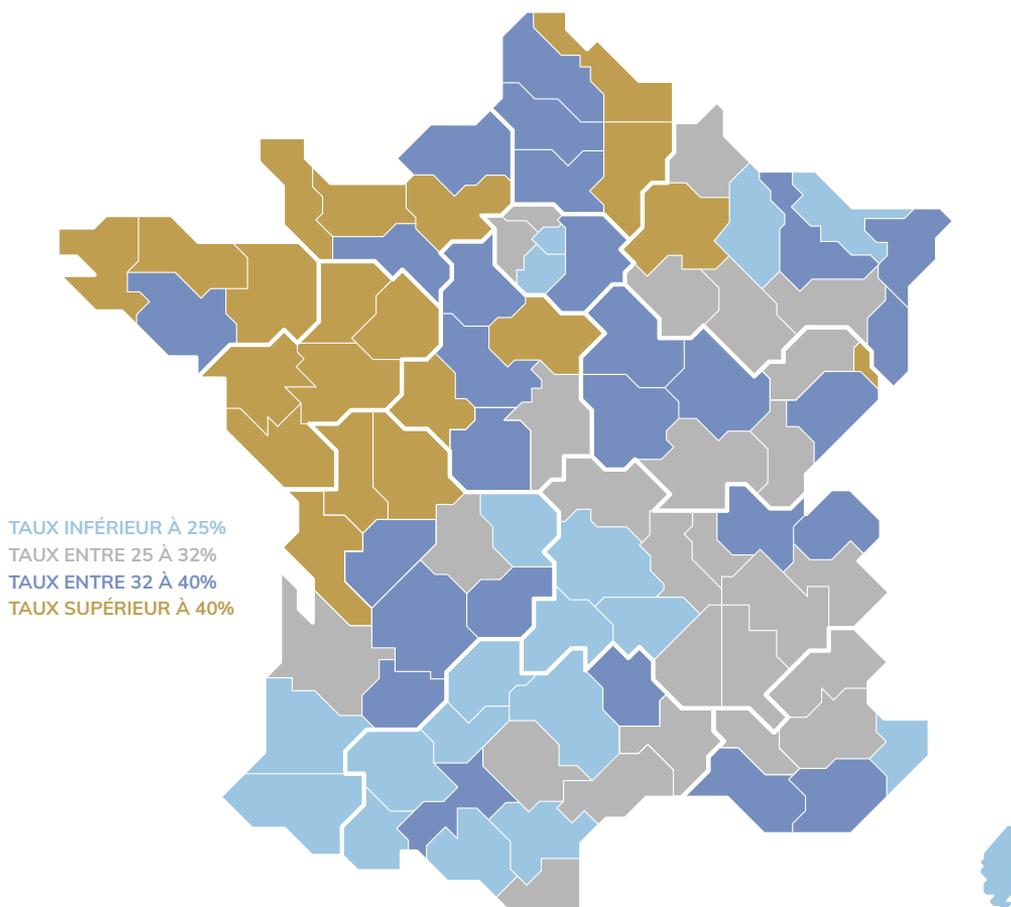
LA FORMATION

TAUX DE PÉNÉTRATION DES APPRENTIS PAR DÉPARTEMENT – FIGURE 25

Sources : DEPP/SIFA 2022/23 et SIRENE au 01/01/2024

Le taux de pénétration* des apprentis se formant à un diplôme de la coiffure est de 33%, soit 1 apprenti pour 3 établissements exerçant en salon. C'est dans la partie Nord-Ouest du territoire que le taux de pénétration est le plus important.

En tête, on retrouve les départements de la Mayenne qui forment 1 apprenti pour 1,6 établissements exerçant en salon, suivi par la Manche (1 apprenti pour 1,8 établissements) et la Vienne (1 apprenti pour 1,9 établissements).



*le taux de pénétration correspond au ratio « Effectif des apprentis / Nombre d'établissements exerçant en salon ».



UNION NATIONALE
**DES ENTREPRISES
DE COIFFURE**

24 rue Erlanger
75016 Paris
01 42 61 53 24
contact@unec.fr



www.unec.fr


INSTITUT
SUPERIEUR DES
METIERS